Voici la communication de M. le sous-préfet aux journaux douaisiens :

« La scène regrettable qui a eu lieu dimanche dernier à l'occasion de l'arrivée à Douai du général Bourbaki, a donné lieu à de graves reproches adressés à l'administration, qui est accusée d'avoir manqué à son devoir en ne faisant pas afficher la proclamation du général.

» Il est important de faire connaître au public que l'arrivée du général n'avait pas été annoncée, que le sous-préfet avait été mandé à Lille par dépêche télégraphique pour affaire urgente et que ni la mairie ni la sous-préfecture n'avaient reçu aucun exemplaire de la proclamation du général qui n'a pu dès-lors être affichée.

» L'administration a donc le droit de considérer comme non fondés et immérités les reproches qui lui sont adressés.

» Douai, le 2 novembre 1870.

» Le sous-préfet,
» CH MENTION. »

Nous lisons dans le *Petit Journal du Nord* de Douai :

« Nos remparts sont maintenant dans un état complet de défense. Les travaux dirigés dans ce but par le génie militaire et l'artillerie ont été conduits avec autant de soin que d'intelligence. Les personnes qui ont pu obtenir un permis de circulation sur les remparts sont revenues très-satisfaites de leur inspection.

Samedi, un *monsieur bien mis* se présenta chez M. T....., fermier de Flesquière, et lui tint ce langage en lui présentant un papier timbré : « Les Prussiens sont dans le bois d'Havrincourt, ils vont venir vous réquisitionner si vous n'apposez pas votre signature au bas de ce papier. »

T....., effrayé, signa une obligation de 300 fr. que le prétendu uhlan a négocié chez un marchand des environs qui connait le signataire.

Quant à l'endosseur, on ne le connaît pas encore.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 7 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

1° Acide picrique : sa découverte, sa fabrication, ses usages en teinture. Picrate de soude. Comment avec l'acide picrique on peut distinguer dans une étoffe les filaments végétaux des filaments animaux.

2° Safran : récolte et différents usages du safran.

Cours public de physique.

Mercredi 9 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe de Morse.

Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe donc, pour assurer leur prompte arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient *faciles à lire*.

A cet effet, il faut qu'elles soient *brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible*.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les censeurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des *mandats de la poste*, payables dans les lieux d'internement des prisonniers ; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étreignent Paris, l'administration est décidée à faire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les réglements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'intérêt même de leur transmission, les départs seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissauce à M, Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Priére est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

M. Charles P..., de Rouen, a tenté avant-hier de regagner son pays à travers les lignes prussiennes.

Il est arrivé à Rueilsans encombre, et y a passé la nuit. Le lendemain matin, il partit avec un homme du pays pour Bougival. Là, au détour d'une rue, il se trouva entre quatre Prussiens qui fumaient tranquillement leur pipe au soleil. Il l'empoignèrent, ainsi que son compagnon, leur bandèrent les yeux, et les placèrent sur un monceau de pierres, en compagnie d'un autre captif.

Après les avoir laissés là pendant deux heures, on les conduisit devant un capitaine qui parlait le français.

— Où allez-vous ?

— A Saint-Germain.

— Vous auriez pu être tués. Nos sentinelles ont ordre de tirer à cinq cents mètres.

Puis le capitaine demanda si on était rationné, à Paris, pour le pain ? — Non.

— Pour le vin ?

— Le vin ! Paris en a pour deux ans!

— Où est le général Vinoy ?

Charles P... refusa de répondre.

L'officier fit mine de se fâcher, puis fit de nouveau bander les yeux aux prisonniers. Des soldats les prirent par la main, les firent tourner cinq ou six fois pour les désorienter, puis les reconduisirent auprès de la Malmaison, où ils les abandonnèrent.

Le troisième prisonnier disparut aussitôt. MM. Charles P... et son compagnon revinrent à Paris.

Cela fait partie de leur plan. Plus il y aura de bouches à nourrir, plus vite Paris se rendra, pensent-ils.

Dans le cours de son excursion, M. Ch. P... n'a vu de remarquable qu'une forte barricade, construite avec des arbres et des terrassements, précédée d'un large fossé et située à la jonction du chemin de la Celle-Saint-Cloud à Bougival.

UNE ! DEUX ! !

On lit dans le *Patriote Vendéen :*

C'était le lendemain de la trahison de Bonaparte.

Parqués comme des moutons, couchés pêle-mêle, les soldats et les officiers français, qui avaient noblement refusé de signer la capitulation, se reposaient de leur lutte héroïque.

La rage du désespoir les mordait au cœur.

Entre le sommeil de leurs paupières se dressait l'ombre brumeuse de la Silésie.

Les prisonniers ne pouvaient dormir.

La nuit était calme, étoilée, silencieuse.

A dix mètres environ se promenaient, d'un pas égal et monotone, les sentinelles prussiennes.

Une ! deux ! !

Tout à coup, un caporal se soulève, lentement, avec précaution ; il s'appuie sur le coude, et, pour ne pas être entendu, se penche à l'oreille de son voisin.

Que lui dit-il ? Nous l'ignorons.

Mais le voisin s'inclinait vers celui qui le touchait, le suivant fit de même ; un frémissement courut dans le groupe.

Le mot d'ordre était donné.

Les sentinelles prussiennes continuaient leur promenade.

Une ! deux ! !

Soudain, le caporal se lève, se met à la position du soldat sans armes, le petit doigt sur la couture du pantalon, puis, partant du pied gauche, au pas ordinaire, il commence à arpenter le terrain, en sens inverse de la sentinelle, et en accentuant d'une façon énergique :

Une ! deux ! !

Le soldat prussien s'arrête, étonné ; mais comme le prisonnier ne violait en rien la consigne, il le laisse libre de continuer son exercice nocturne.

Les Français dormaient profondément.

Chaque nuit, le caporal, que les Allemands prenaient pour un fou, recommençait son manége.

Les soldats de Guillaume étaient plus qu'agacés par cet homme endiablé qui, jusqu'au lever du soleil, ne les laissait guère dormir que d'un œil, par son éternel :

Une ! deux ! !

Exténués, harassés par les fatigues du jour et les veillées forcées, les Prussiens finirent par tomber de fatigue.

C'était la cinquième nuit : tous dormaient à poings fermés.

Le caporal se promenait toujours.

Minuit sonna aux horloges de Sedan.

« Une ! deux ! trois ! » prononça cette fois le promeneur.

Les sentinelles, poignardées, roulèrent sur le sol.

Comme un immense serpent, les bataillons prisonniers, à plat ventre, rampèrent en silence.

Une heure après, *huit mille Français* s'étaient sauvés des griffes prussiennes.

Le fait est historique ; il est seulement regrettable de ne pas savoir encore le nom de ce brave caporal qui fit tourner à si bonne fin la *scie française*.

Quant au capitaine qui nous a rapporté le fait, nous pourrons, si besoin est, le nommer aux incrédules. Il faisait partie des huit mille échappés, et, en nous racontant cette incroyable aventure, il ajoutait :

— Jamais je ne me serais douté de tout ce qu'il y a d'énervant et d'agréable à la fois dans ce commandement de :

Une ! deux ! !

On lit dans l'*Opinion*, d'Anvers.

Nous apprenons que l'un des deux voyageurs qui sont arrivés en ballon près de Metz, et qui ont failli tomber dans les mains des Prussiens, est un de nos concitoyens, M. Cassiers, de la rue du Sac, qui a quitté notre ville il y a quelques années et s'est marié à Paris. Mme Cassiers et ses enfants avaient quitté Paris quelques jours avant l'investissement, et étaient venus à Anvers.

M. Cassiers, désireux de les revoir, a demandé et obtenu l'autorisation d'accompagner le secrétaire de M. Favre, qui était chargé d'une mission pour le général Bourbaki, commandant de l'armée du Nord.

Chose singulière, le vent avait d'abord poussé le ballon jusqu'en rue de Lille, mais un courant contraire le prit et l'entraîna vers Metz, où nos hardis voyageurs parvinrent à prendre terre, non sans courir d'immenses dangers Le village, où ils sont descendus était occupé la veille par les Prussiens.

M. Cassiers a été fortement contusionné. On nous assure que notre intrépide concitoyen doit se rendre à Lille et se propose de saisir la première occasion qui s'offrira à lui de rentrer dans Paris par la même voie.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(*Service particulier du* Journal de Roubaix.)

Londres, 4 novembre.

On assure qu'un armistice a été signé hier; Paris pourra s'approvisionner pendant la durée de l'armistice. Une assemblée constituante sera convoquée le 15 de ce mois.

Les journaux espèrent que les termes de l'armistice amèneront la paix.

Le *Times* dit que les gardes nationaux mobiles de Besançon ont refusé de combattre sous le commandement de Garibaldi.

Berlin, 3 novembre 1870.

On lit dans le *Norddeutsche algemeine Zeitung*: Un ordre du maréchal Bazaine défend à ses soldats la destruction des armes parce que selon l'usage de la guerre, les forteresses et les armes feront retour à la France après la conclusion de la paix. On conclut de cela que des arrangements auraient été faits d'après lesquels nous ne garderons pas Metz. Le *Norddeutsche algemeine Zeitung* croit pouvoir réfuter cette interprétation de la manière la plus décisive.

Amsterdam, 4 novembre.

Un télégramme particulier de Londres du 3 novembre, dit que Napoléon et Eugénie abdiqueront en faveur du prince impérial.

Carlsruhe, 3 novembre.

Le grand-duc est parti aujourd'hui, à 6 heures du soir, avec sa suite, pour Versailles.

Carlsruhe, 3 novembre.

Une édition spéciale de la *Gazette de Carlsruhe* publie un rapport du général Werder au grand duc de Bade, daté de Gray le 31 octobre à 5 heures le soir, disant : Le lieutenant-général Boyer avec les brigades du prince Guillaume et Keller, avait pris Dijon après un vif combat lorsque le 29 octobre un ordre supérieur avait ordonné la retraite sur Vesoul, j'appris par une reconnaissance que Dijon n'était pas occupé. Le général Boyer reçut ensuite ordre de prendre possession de la place. Dans la nuit du 30 octobre l'ennemi était entré dans Dijon par trois routes, l'ennemi opposait à notre marche en avant une résistance opiniâtre. Cinq bataillons sous le commandement du prince Guillaume et soutenus par six batteries, prirent les hauteurs de St. Appollinaire; le régiment des grenadiers prit les faubourgs de Dijon. A l'approche de la nuit, la place brûlait et l'ennemi s'est retiré pendant la nuit. Ce matin la municipalité a capitulé.

Le 1er régiment de grenadiers a eu 200 tués ou blessés, le 2e régiment de grenadiers du roi de Prusse, 50 hommes. Les pertes de l'ennemi sont considérables.

Sarrebruck, 2 novembre.

Dimanche et lundi, quatre convois avec des prisonniers ont passé ici.

Hier a passé un train spécial avec MM. Le Bœuf, Canrobert, Frossart et des officiers d'état-major, ainsi que deux convois avec des officiers.

Soixante-dix mille prisonniers doivent passer ici par chemin de fer.

Quatre-vingt-cinq mille autres avec des escortes (une escorte de 1,700 hommes par 10,000 prisonniers marchent vers Sarrelouis d'où leur transport sera continué sur Trèves.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCSON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.36 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 10.30

Roubaix, dép. — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép. — Matin : 5 54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12 59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8.h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6,13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4.h. — 6.31 — 7.56 — 9 54.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas ou les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et Cie 12, rue du Chemin-de-Fer. 520

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.

TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu		8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur		10 fr. 90
Drap castorine extra fin		15 fr. 75

AVIS

Réparation et nettoyage

D'ARMES A FEU
DE TOUS SYSTÈMES

JACQUES MOURAUX

RUE D'INKERMANN, 164,
ROUBAIX 445

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom

Compagnie d'assurances générales

SUR LA VIE

87, — *rue de Richelieu*, — 87.

FONDÉE EN 1819

La plus ancienne des compagnies françaises d'assurances sur la vie).

Fonds de garantie : 90 millions réalisés

ASSURANCES POUR LA VIE ENTIÈRE. — Le capital payable aussitôt le décès de l'assuré.

ASSURANCES MIXTES. — Le capital payable à une époque déterminée à l'assuré, s'il vit, ou aussitôt son décès, à ses héritiers.

ASSURANCES A TERME FIXE. — Le capital payable seulement à l'époque fixée, soit à l'assuré s'il est vivant, soit à ses héritiers, s'il est décédé.

PARTICIPATION DE 50 0/0

dans les bénéfices produits par ces 3 natures de Sociétés

RENTES VIAGÈRES immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes.

Affaires réalisées pendant les années 1868-1869

Capitaux assurés	120,919,753 f. 15
Rentes viagères	1,814,835 39

Assurances en cours au 31 décembre 1869

Capitaux assurés	278,128,727 f. 47
Rentes viagères	6,300,449 10
Répartition aux assurés pour les bénéfices de la période biennale 1868-1869	2,529,307 90

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. Loncke père et fils, directeurs particuliers, 20, rue de la Barre, à Lille.

GUÉRISON DE LA PHTHISIE **PULMONAIRE** ET DE LA **Bronchite Chronique**

Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages, 9e ÉDITION, par le docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au Dr Jules Boyer, 95, Boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, *attaqué*, 23, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 2 Novembre 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865	.. ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	85 ..
Lille 1868, libérées	490 ..
Lille à Béthune, oblig.	520 ..
Armentières	497 50
Roub.-Tourcoing R. à 50	36 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix	586 25
Crédit industriel du Nord	510 ..
Caisse Pérot et Comp.	595
Compagnie le Nord incendie 20 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à	1520 ..
— — n	1125 ..
Comptoir Devilder et Cie	525 ..
Caisse commerc. de Roubaix	550 ..
Lille à Béthune, actions	405 ..
Aniche (le douzième)	.... ..
Azincourt	252 50
Auchy-au-Bois	.... ..
Bully-Grenay an.	430 ..
Bruay	3080 ..
Campagnac	450 ..
Carvin	875 ..
Courrière	10075 ..
Douvrin, anc.	.... ..
Douvrin nouv. 1864	.... ..
Escarpelle	1150 ..
Epinac	.... ..
Ferfay	1260 ..
Fiennes et Harding	.... ..
Lens	9000 ..
Liévin	1550 ..
Meurchin	995 ..
Vicoigne-Nœux	5410 ..
Vendin	.... ..
Thiv. et Fresnes (M.)	.... ..

COURS DES HUILES A LILLE

2 Novembre 1870

	HUILES l'hectolit.		GRAINES l'hectolit.		TOURTEAUX l'hectolitre.	
Colza	90	« «	25 à 29	« «	19 25 à 20	« «
» épur pq	96	« «	« «	« «	» »	« «
Œill. b. g.	« «	« «	27	32 « «	18	« «
» rousse	« «	« «	« «	« «	« «	« «
Cameline	« «	« «	19	24 « «	18	« «
Chanvre	« «	« «	18	« «	16 50	17 50 «
Lin du p.	« «	« «	24	27 « «	28 50	29 « «
Lin gr. et.	65	« «	23	26 « «	26	27 50 «

MARCHÉ DE BOURBOURG du 1 Novembre

Quant.		Prix
....	Blé blanc	22 29
....	Blé roux	21 10
....	Seigle	16 45
....	Scourgeon	14 « »
....	Avoine	10 » »
....	Pommes de terre	» 75
....	Fèves	22 04
....	Haricots	» » 14
....	Pois bleus	18 « «
....	Pois jaunes	» » « «
....	Vesces	» —
....	Graine de lin	25 33
....	Lin teillé, le kilo.	» —
....	Œufs le cent	6 50

BOURSE DE LILLE

Prix-courant du 29 Octobre 1870.

ALCOOL	Cours officiel	Cours commercial	Offert.	Demandé
Fin disp. 1er q.	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
courant	» » » »	60 » » » »	» » » »	» » » »
Graines disp.	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
Mélasse disp.	60 » » 61 »	» » » »	» » » »	» » » »
courant	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
4 premiers	» » » »	» » » »	» » » »	59 50
4 derniers	» » » »	» » » »	» » » »	60 » »
3 derniers	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
1 prochain	» » » »	» » » »	» » » »	59 50
derniers	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
prochain	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
CAFÉ				
Haïti	195 » » 215 » »	» » » »	» » » »	» » » »
Rio	180 » » 210 » »	» » » »	» » » »	» » » »
COTON				
Georgie	» » » »	200 » » 700 »	» » » »	» » » »
Jumel	» » » »	140 » » 195 »	» » » »	» » » »
Louisiane	» » » »	87 » » 96 »	» » » »	» » » »
MÉLASSE				
Indi. disp.	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
à livrer	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
SUCRE				
Raffiné n° 1.	140 » » » » »	» » » »	» » » »	» » » »
— 2.	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
— 3.	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
Indig. (88°)	» » » »	67 » » » » »	» » » »	» » » »
B. 4°, t. n°12	» » » »	» » » »	» » » »	» » » »
SUIF				
Fondu pays.	101 » » » » »	» » » »	» » » »	» » » »